RAPPORT D'ACTIVITE 2022

DEFI Services+

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

90% des chefs d'entreprises rencontrés ces dernières semaines possèdent des offres d'emploi non pourvues. La plupart ne cherchent plus que des personnes ayant acquis les règles de savoir-vivre en entreprise ou même en collectivité. Certains ont même parfois abandonné leurs recherches préférant monter les prix pour ne pas dire non à leurs clients.

J'écrivais cela il y a un an dans le rapport moral de l'année 2021. Cela n'a pas changé. Les entreprises sont en demande de personnel. Ce qui a changé, c'est qu'elles embauchent plus vite pour tenter de le conserver.

Anticipant ces changements, nous avions aussi décidé de renforcer l'équipe commerciale. Nous adaptant au marché, nous avons mis en place des moments de travail avec les demandeurs d'emploi avant de les envoyer en entreprise et tenté une nouvelle offre commerciale.

Un an plus tard, malgré un travail acharné de toute l'équipe, force est de constater que nous n'avons pas su nous adapter à cette évolution du marché : les heures continuent de baisser et ne couvrent plus les charges. Paradoxalement, le nombre de sorties dynamiques de l'association (autour de 200 personnes) a lui continué à performer.

Nous avons tenté de nouvelles choses en 2022 (dont la mutualisation avec Ami Services Boucles de Seine) et nous n'avons pas encore trouvé le chemin qui permette à DEFI Services + d'être certain de vous donner rendez-vous dans un an.

Nous continuerons à nous remettre en cause pour répondre au mieux aux besoins humains des entreprises et il nous reste peu de temps : l'économique ne pardonne pas.

Comme nous tendons tous les jours la main aux demandeurs d'emploi, c'est à vous de nous tendre la main pour ce passage difficile : nous avons besoin de nouvelles forces, de nouvelles idées pour nous permettre de traverser ce moment crucial de notre Association. Qui que vous soyez, vous serez les bienvenus !

Jean-François LUTHUN, Président de DEFI Services +

SOMMAIRE

1/ Présentation de DEFI Services +

- Notre histoire p. 4
- Notre mission sociale et notre action p. 4
- Notre public cible p. 5
- Notre territoire d'action p. 5
- Quelles sont les particularités d'une Association Intermédiaire ? p. 6
- Une mutualisation avec l'association Ami Services Boucles de Seine p. 7
- Notre équipe p. 7

2/ L'année 2022

- Les chiffres clés p. 9
- Focus sur les demandeurs d'emploi p. 9
- Missions de travail réalisées p. 11
- Zoom sur les opérations subventionnées p. 13
- Zoom sur les clauses sociales d'insertion p. 15
- Zoom sur les communes partenaires p. 16
- Les formations p. 18
- L'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi accompagnés p. 19

3/ Evolutions et perspectives

- Evénements marquants de 2022 p. 20
- Projets pour 2023 p. 25

4/ Partenaires et soutiens p. 26

5/ Résultats financiers 2022

- Compte de résultats p. 28
- Bilan p. 29

PRÉSENTATION DE DEFI SERVICES +

Notre histoire

DEFI Services + est une association intermédiaire, née de la fusion en 2016 des deux associations Tremplin Plus et Decibels (créée en 1992). Ce rapprochement a été effectué pour mutualiser les forces de ces deux entités et avoir plus de moyens pour accompagner efficacement les demandeurs d'emploi.

Notre mission sociale et notre action

Depuis 1992, l'association DEFI Services + accompagne les personnes les plus éloignées de l'emploi pour qu'elles retrouvent le chemin d'une activité professionnelle pérenne. Pour ce faire, notre action se décompose en quatre piliers :

1

Un accueil attentif

Nous pensons qu'il est important que tous trouvent au sein de notre association une écoute attentive de leurs difficultés et de leurs projets.

2

Un accompagnement socio-professionnel personnalisé

Il est dispensé par des Chargés d'Insertion Professionnelle formés et qualifiés et a pour but d'aider les bénéficiaires à construire leur parcours professionnel et les accompagner dans la levée des freins au retour à l'emploi (mobilité, logement, santé…).

3

Des missions de travail rémunérées, en entreprises, collectivités, associations ou chez des particuliers

Ces missions nous permettent d'aider les demandeurs d'emploi à développer leurs compétences et leur attitude professionnelle afin d'étoffer leur expérience et de trouver plus facilement un emploi stable. Elles peuvent déboucher sur une embauche directe chez le client professionnel.

4

Des formations adaptées

Chaque personne que nous accompagnons suit une formation interne aux Comportements Professionnels au début de son parcours. Nous proposons également de nombreuses formations adaptées à leur parcours, en partenariat notamment avec le FLES 78, ainsi que des formations internes pour l'apprentissage du français (FLE et alphabétisation).

Notre public cible

Nous accompagnons les personnes très éloignées de l'emploi habitant dans le Nord et Nord-Ouest des Yvelines. La proximité de notre association avec notre public est un des éléments clés de notre action.

Nous accueillons les personnes éloignées de l'emploi, parfois en grande difficulté, sans distinction d'âge, de sexe, d'origine ou d'histoire personnelle. Nous sommes convaincus que toute personne a droit à un emploi stable et notre rôle est d'aider ceux qui le souhaitent à réaliser leur projet professionnel. Nous accompagnons notamment :

- les demandeurs d'emploi longue durée
- les bénéficiaires de minimas sociaux
- les jeunes sans expérience ou qualification
- les personnes de plus de 55 ans
- les réfugiés
- les habitants des quartiers prioritaires (Quartiers Politique de la Ville ou QPV)

A noter que les demandeurs d'emploi que nous accompagnons sont principalement confrontés à des problèmes de mobilité, d'importantes difficultés financières, un manque voire une absence d'expérience professionnelle, des difficultés linguistiques, l'illettrisme ou l'analphabétisme.

Notre territoire d'action

Selon un découpage territorial décidé par la DDETS (anciennement la DIRECCTE), nous intervenons dans le Nord et Nord-Ouest des Yvelines.

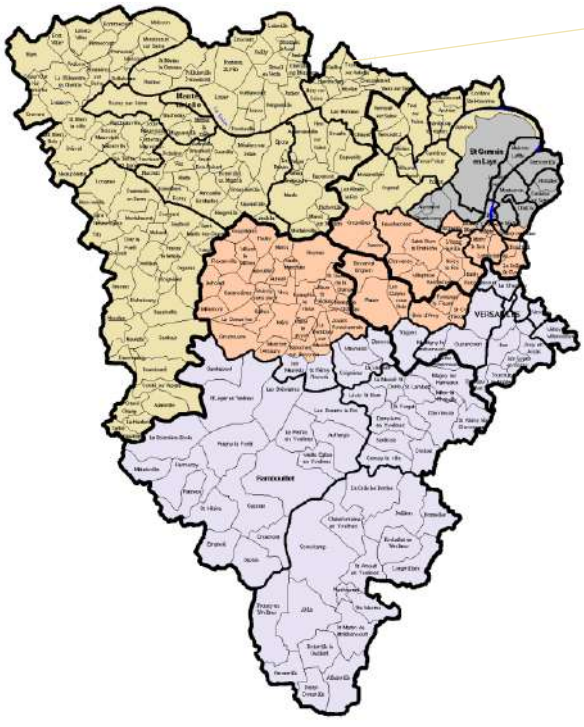

Quelles sont les particularités d'une Association Intermédiaire ?

Le statut d'Association Intermédiaire existe depuis 1987. Les « AI » sont des associations loi 1901 et font partie du secteur des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE).

Une Association Intermédiaire est conventionnée par l'Etat. A ce titre, les AI sont soumises à une règlementation stricte :

- Les bénéficiaires doivent répondre à des critères précis (chômeurs longue durée, bénéficiaires de minima sociaux, etc.)
- Le parcours d'insertion des bénéficiaires est limité à deux ans (cette durée ne peut être renouvelée que dans des cas très particuliers)
- Les AI proposent de la « Mise A Disposition » de personnel uniquement. En particulier, l'association ne fournit pas de matériel et l'encadrement en mission du demandeur d'emploi est réalisé par le client
- Depuis 2021, la plateforme de l'inclusion, mise en place par l'Etat, est l'outil obligatoire pour gérer le parcours des bénéficiaires

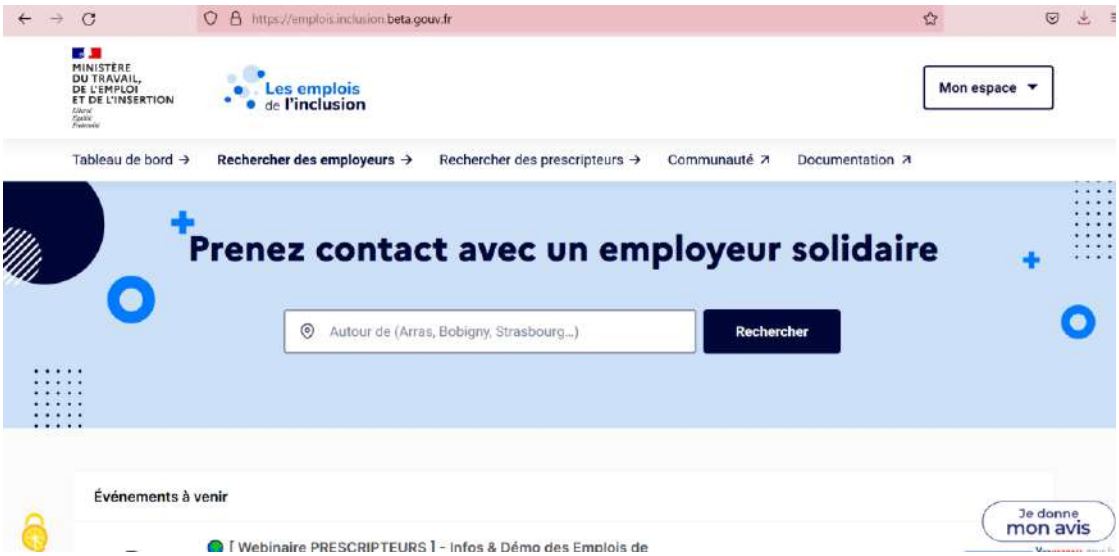

Les demandeurs d'emploi accompagnés par l'Association Intermédiaire bénéficient d'un contrat de travail (CDDU, Contrat à Durée Déterminée d'Usage) et sont donc salariés de l'association.

Il existe environ 650 Association Intermédiaires en France dont cinq dans les Yvelines : AFPI, Ami Services Boucles de Seine, CBL Réagir, Chantiers Yvelines et DEFI Services +. Toutes sont réunies au sein du Comité Départemental des Associations Intermédiaires des Yvelines (CDAI 78) et portent des projets communs.

Une mutualisation avec l'association Ami Services Boucles de Seine

L'année 2022 a été marquée par la mise en place d'une mutualisation de moyens entre les associations intermédiaires DEFI Services + et Ami Services Boucles de Seine. Cette mutualisation a pour objectif de se donner la capacité de développer de nouveaux projets et de porter conjointement certains coûts, notamment salariaux.

Cette mutualisation est prudente et progressive, dans le respect de l'identité de chacune des deux associations.

Notre équipe

Le Conseil d'Administration

- Jean-François LUTHUN, Dirigeant d'entreprises d'insertion et Coach – Président et trésorier de DEFI Services +
- Patrick JINGAND, Chef d'entreprise
- Caroline PORTES, Directrice Générale de Tissons La Solidarité
- Olivier LEFEBVRE, Directeur de la Mission Locale des Mureaux
- Annie SAUVAGET (bénévole non élue)
- Guillemette DUSSART (bénévole non élue)

L'équipe opérationnelle

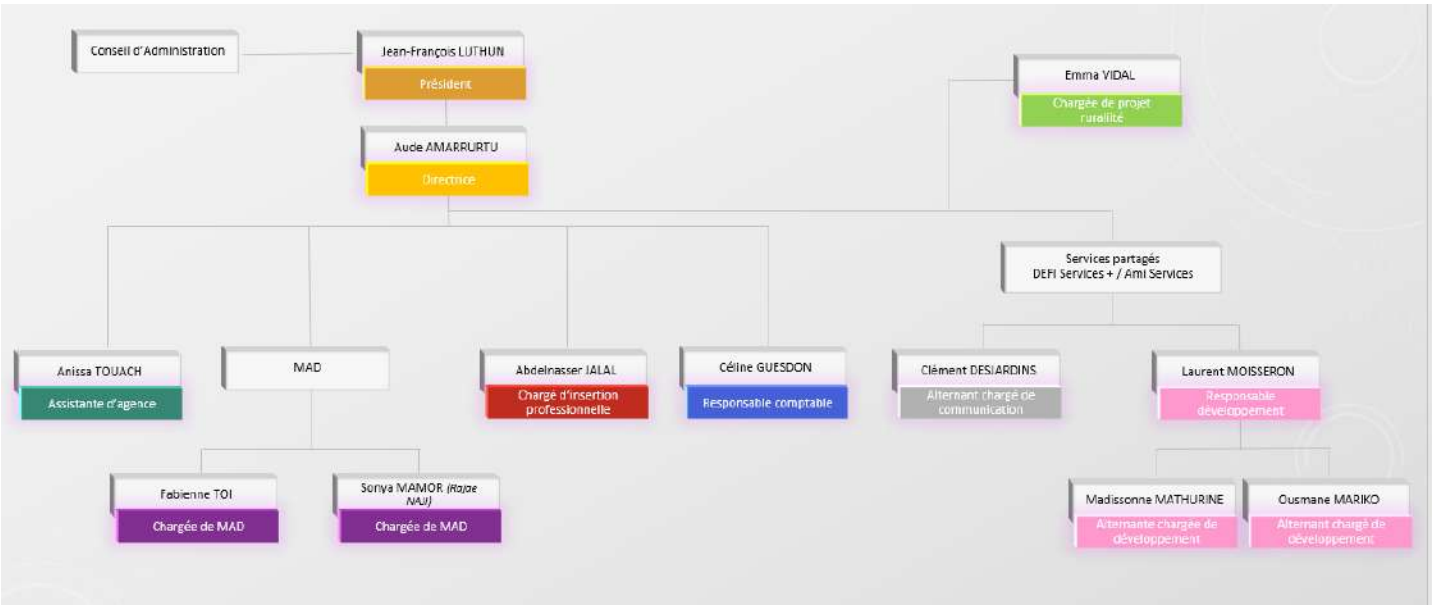

L'équipe de salariés permanents a connu un renouvellement quasi complet au cours de l'année 2021.

L'équipe est aujourd'hui constituée de huit membres pour qui l'insertion professionnelle est un véritable moteur. Tous sont impliqués dans le suivi socio professionnel des demandeurs d'emploi et contribuent à leur insertion professionnelle.

Chaque année, un séminaire d'une journée a lieu en septembre pour travailler collectivement sur la dynamique d'équipe, les valeurs de l'association et les processus internes. Les valeurs de l'association, présentées ci-dessous, nous animent au quotidien et orientent chacune de nos actions.

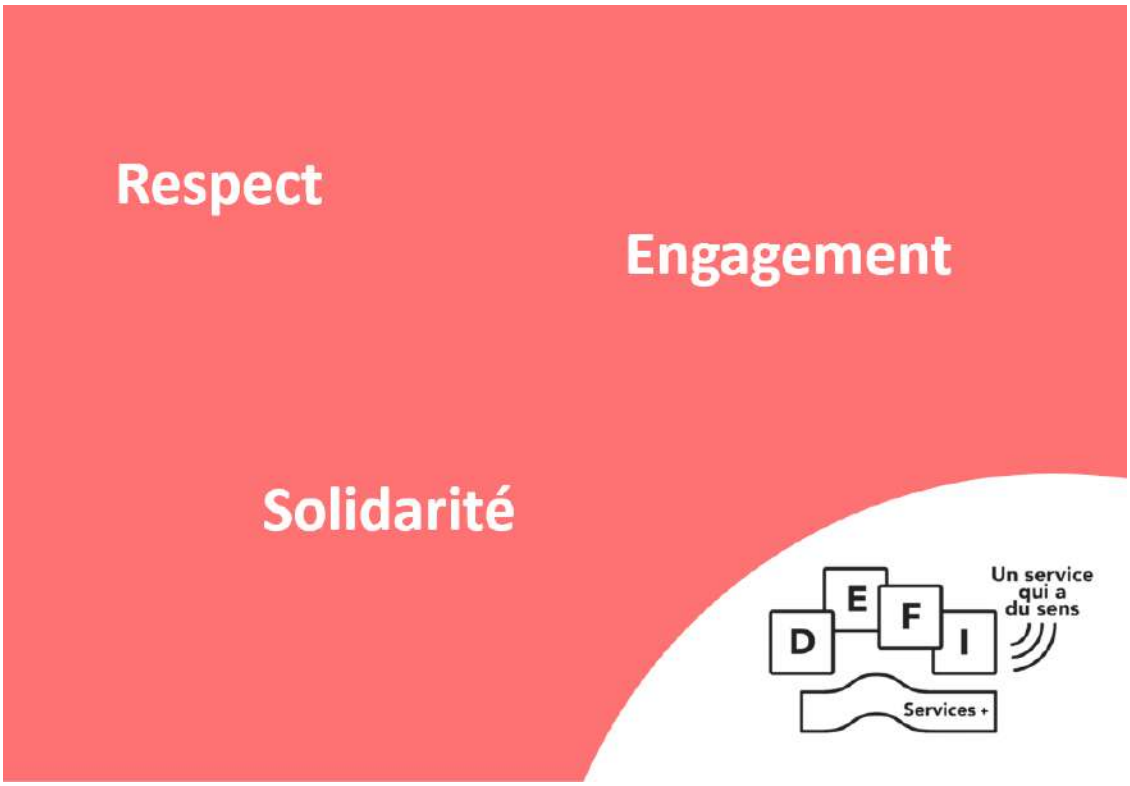

L'ANNEE 2022

Les chiffres clés

279 demandeurs d'emploi accompagnés
Dont 75 bénéficiaires des minimums sociaux
Dont 103 moins de 26 ans

32 formations suivies par nos salariés en insertion
Soit 428 h de formations

41 627 h de missions réalisées
Soit 26 ETP (Equivalent Temps Plein)
Et un chiffre d'affaire de 960 076 €

208 clients

181 personnes réinsérées vers l'emploi ou la formation
Soit 86% de sorties dynamiques

Focus sur les demandeurs d'emploi

Sexe

40%

60%

Age

Provenance des demandeurs d'emploi

Environ un tiers des demandeurs d'emploi qui s'adressent à DEFI Services + viennent spontanément, grâce à la notoriété de l'association ou sur les conseils d'un de leurs proches. Les deux autres tiers nous sont adressés par des prescripteurs : Pôle Emploi, Missions Locales, Bureaux Information Jeunesse, Assistantes Sociales, Centres d'Hébergement, associations partenaires.

Depuis 2020, la mise en place au niveau national de la Plateforme de l'Inclusion (https://emplois.inclusion.beta.gouv.fr/) a accentué le nombre de demandeurs d'emploi orientés par les différents partenaires.

Nous ne sommes malheureusement pas en capacité d'accueillir l'ensemble des demandeurs d'emploi qui s'adressent à nous : seules 10% des candidatures donnent lieu à une inscription chez DEFI Services +. Nous travaillons activement pour être en capacité d'accueillir plus de bénéficiaires.

Répartition des demandeurs d'emploi accompagnés en 2022 par lieu de résidence

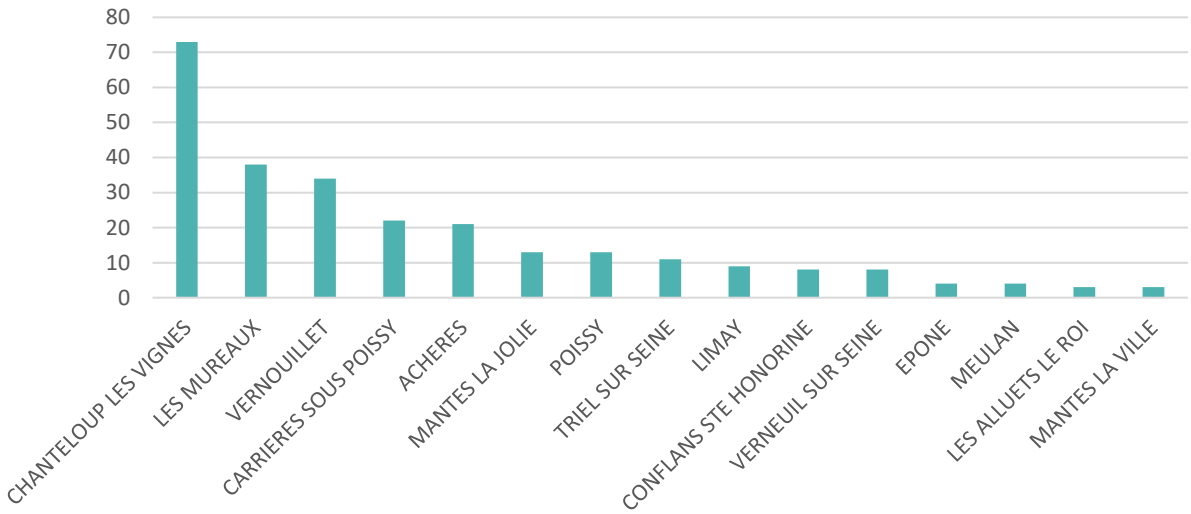

93% des demandeurs d'emploi habitent dans la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPSEO).

60% vivent en Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), en particulier Noë Feucherets (Chanteloup les Vignes), le Quartier du Parc (Vernouillet), le quartier des Fleurs et des Oiseaux (Carrières sous Poissy), Cinq Quartiers et Cité Renault - Centre Ville (Les Mureaux). Ils ont travaillé 24 687 heures en 2021, soit 59 % du volume global.

8% des demandeurs d'emploi sont des BPI (Bénéficiaires de la Protection Internationale, principalement des réfugiés). Ils ont travaillé 4 029 heures, soit 10% du volume global.

Missions de travail réalisées

En 2022, les demandeurs d'emploi ont effectué 41 627 heures en mission avec DEFI Services +, soit une moyenne de 149 heures de travail par demandeur d'emploi, l'équivalent d'un mois de travail à temps plein. Le volume global de travail sur l'année représente 26 ETP (Equivalent Temps Plein).

Ces missions de travail sont essentielles pour favoriser le retour à l'emploi. Notre objectif est de fournir suffisamment de missions pour développer les compétences des demandeurs d'emploi dans le cadre de leur projet professionnel et leur assurer un revenu conséquent tout en répondant à un besoin opérationnel d'un client (entreprise, association, collectivité ou particulier).

Nos principaux secteurs d'intervention

En % des heures réalisées

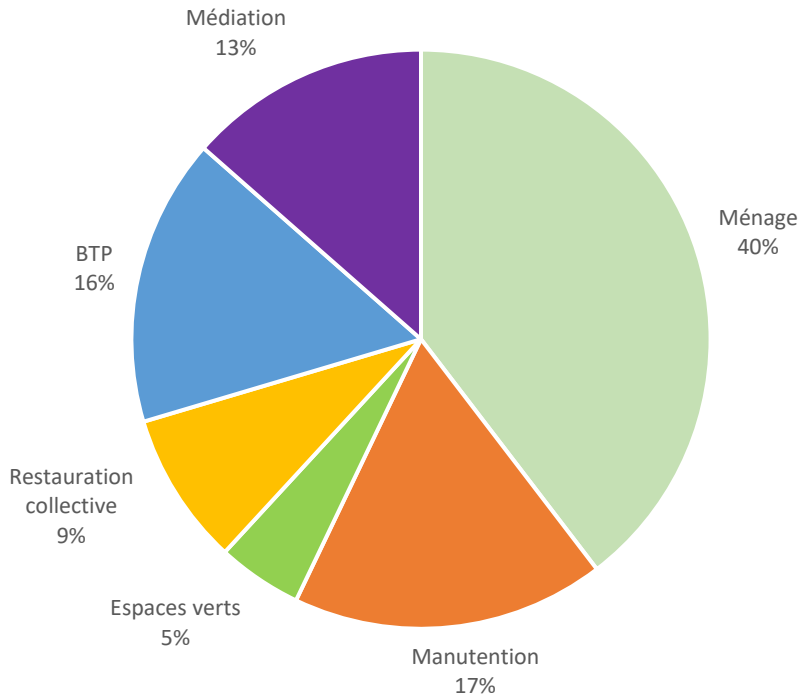

Nos clients

En % du nombre de clients

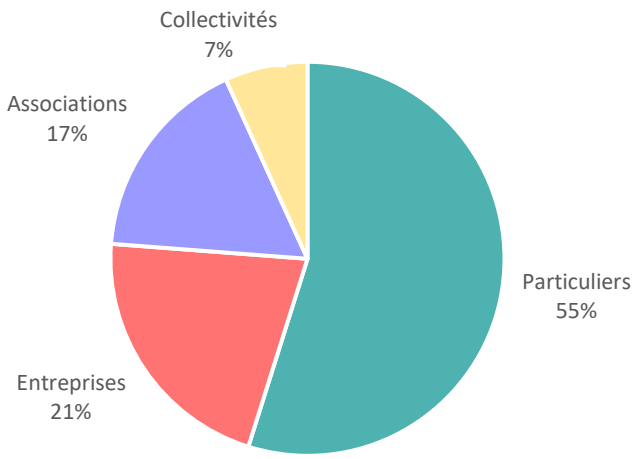

En % du volume d'heures réalisées

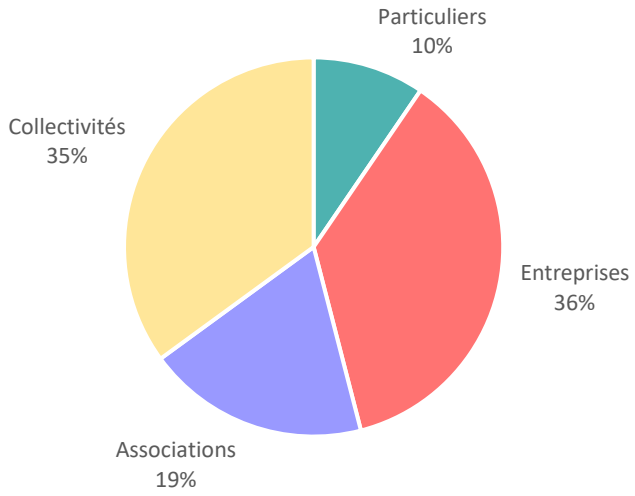

Répartition des clients en 2022 par lieu de résidence / activités

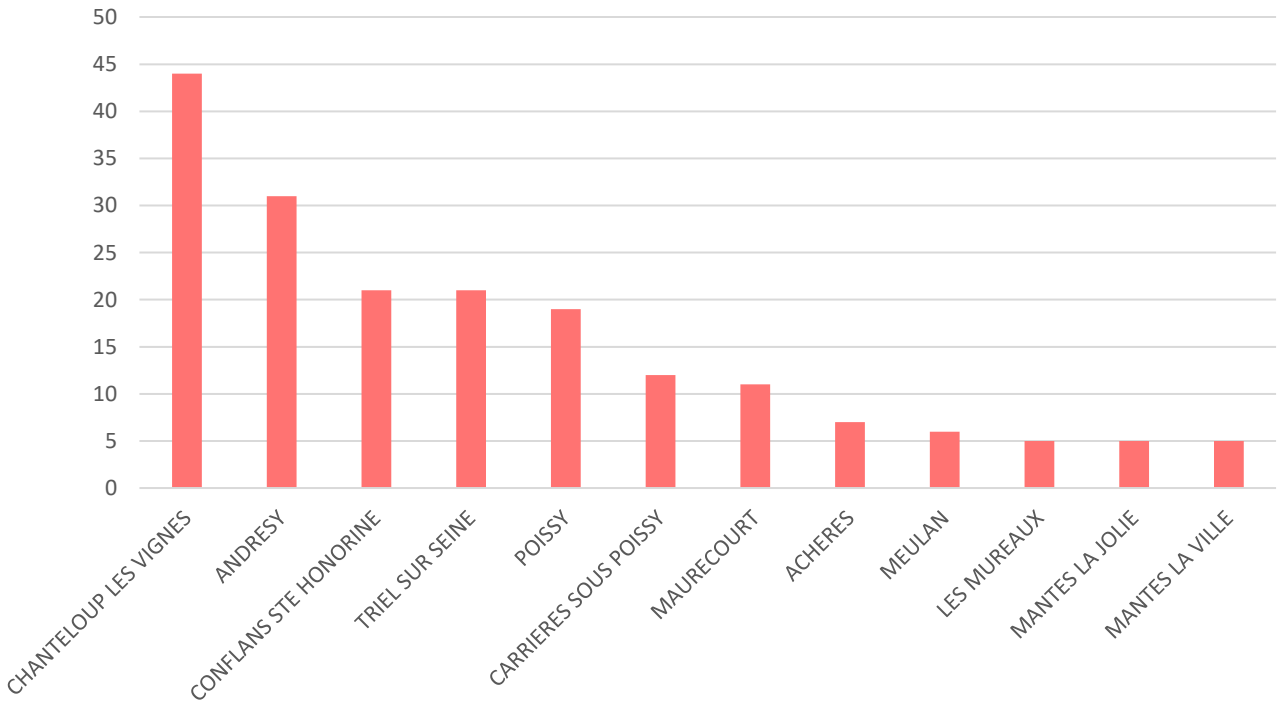

Zoom sur les opérations subventionnées

Premières Expériences

Plusieurs opérations sont réalisées au sein de communes partenaires grâce à des subventions obtenues dans le cadre de la Politique de la Ville (politique à destination des Quartiers Prioritaires de la Ville ou QPV).

Depuis de nombreuses années, les communes de Chanteloup les Vignes, Carrières sous Poissy et Vernouillet organisent avec DEFI Services + le projet Premières Expériences : grâce à des subventions de l'Etat et de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise, des jeunes de 16 à 25 résidant dans les trois communes ont accès à un job d'été pendant une à trois semaines dans les services municipaux (animation en centre de loisirs, services administratifs, services techniques…). DEFI Services + est l'employeur des jeunes et prend en main leur suivi socio professionnel s'il y a lieu, en lien avec les services des communes.

En 2022, l'Etat a versé 10 000 € pour cette action et la Communauté Urbaine GPSEO, 6 000 €. Grâce à ces fonds, 18 jeunes de Chanteloup les Vignes (8), Carrières sous Poissy (2) et Vernouillet (8) ont pu réaliser 786 heures de travail au total. Chacune des communes bénéficie d'un même budget en nombre d'heures de travail et détermine sa répartition. Ainsi, la commune de Carrières sous Poissy privilégie des expériences longues pour un nombre de bénéficiaires restreint, tandis que Chanteloup les Vignes et Vernouillet préfère s'adresser à un nombre plus important de jeunes.

Pour la deuxième année, nous avons pu déployer une action similaire sur la commune d'Achères. Il n'y a pas de QPV à Achères mais des Quartiers de Veille, c'est pourquoi l'Etat n'est pas en mesure de financer des actions au titre de la Politique de la Ville. Cependant, la Communauté Urbaine GPSEO a soutenu le projet à hauteur de 2 000 €, ce qui a permis à 3 jeunes de bénéficier de 78 heures de travail au total.

En 2022, les Premières Expériences ont donc représenté 864 heures de travail.

Commune de résidence des jeunes

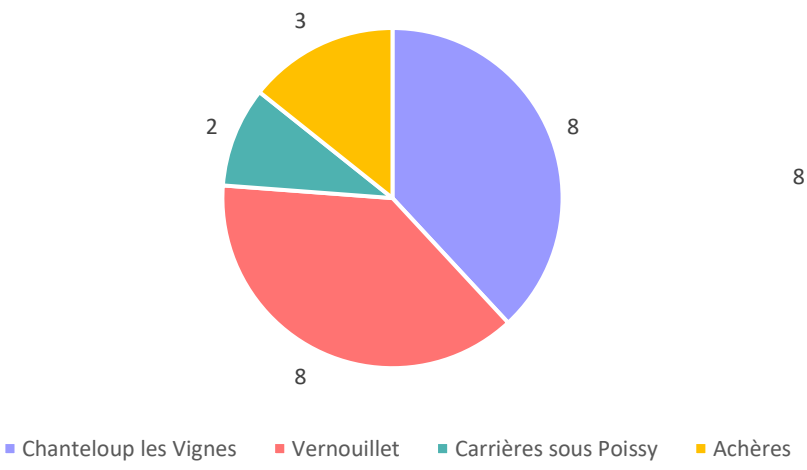

Financeurs

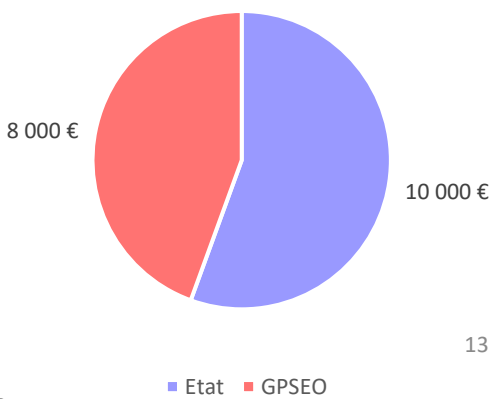

Chantiers d'Insertion

En partenariat avec différentes communes, nous proposons aux financeurs de soutenir, dans la cadre de la Politique de la Ville (Département des Yvelines, Communauté Urbaine GPSEO, Etat), des chantiers d'insertion, notamment à destination des jeunes. Il s'agit d'opérations de mobilisation permettant à des demandeurs d'emploi de bénéficier d'une expérience professionnelle et de répondre à un besoin des communes.

Ainsi, en 2022, nous avons reçu 3 000 € de la part de la Communauté Urbaine GPSEO, 14 904 € de l'Etat et 6 000 € du Département des Yvelines qui nous ont permis de financer :

- Un chantier « sport » au sein de la commune de Vernouillet, permettant à 2 jeunes de prêter main forte à une association sportive de la commune
- Un chantier « développement durable » au sein de la commune de Vernouillet, permettant à 6 personnes de contribuer à des actions environnementales
- Un chantier jeune à Achères au sein des services de la commune, pendant lequel 2 jeunes ont prêté main forte aux services de la commune
- Un chantier jeune à Carrières sous Poissy au sein des services de la commune, pendant lequel 2 jeunes ont prêté main forte aux services de la commune
- Un chantier dédié aux jeunes filles qui a permis à 12 jeunes filles de Vernouillet et Chanteloup les Vignes d'effectuer des missions auprès d'enfants et de personnes âgées, thèmes qu'elles avaient plébiscité dans le cadre d'une réunion de réflexion commune
- Trois jeunes ont rénové une partie des locaux de DEFI Services +

Au total, ces opérations ont représenté 1 007 heures de travail.

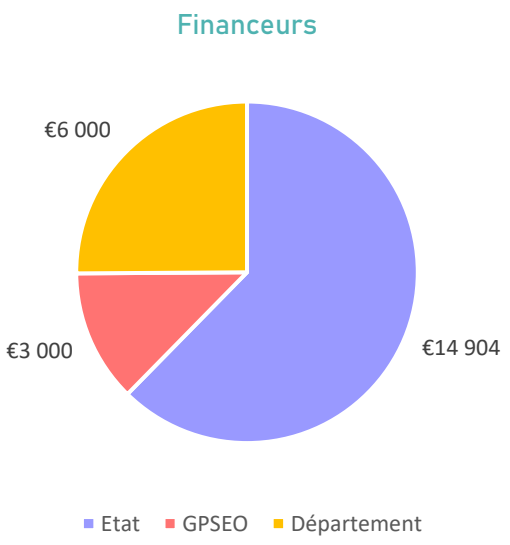

Zoom sur les clauses sociales d'insertion

Les clauses sociales d'insertion sont un dispositif juridique permettant d'intégrer des considérations liées à la lutte contre le chômage et les exclusions dans les appels d'offres publics. Elles favorisent ainsi l'accès des Structures d'Insertion par l'Activité Economique à la commande publique et inspirent également les entreprises pour développer leurs achats responsables. Actuellement, ces clauses concernent principalement les chantiers BTP.

Dans les Yvelines, l'agence d'insertion du département ActivitY' s'assure de la réalisation de ces clauses d'insertion et accompagne les entreprises adjudicatrices sur le sujet. C'est le travail des facilitateurs des clauses d'insertion, chacun étant dévolu à une zone géographique. De plus, une facilitatrice est en charge du projet EOLE dans son intégralité.

En 2022, 9 demandeurs d'emploi ont réalisé 1 613 heures de travail dans seulement 2 entreprises, contre 25 demandeurs d'emploi et 3 746 heures de travail en 2021. Malheureusement, les associations intermédiaires sont de moins en moins sollicitées par les entreprises dans le cadre des clauses d'insertion, ce qui a un impact fort sur l'activité des associations.

Zoom sur les principales communes partenaires

Au fil des années, DEFI Services + a tissé des liens avec différentes communes de son secteur géographique qui sont devenues de véritables partenaires. Le partenariat avec les communes du secteur est un élément essentiel de l'action de DEFI Services + et de son ancrage territorial.

Depuis septembre 2020, DEFI Services + effectue une permanence mensuelle dans les locaux de l'Espace emploi d'Achères. Cette permanence permet à notre Chargé d'Insertion Professionnelle de rencontrer des candidats achérois dans le cadre d'un premier entretien et d'effectuer des entretiens de suivi avec les demandeurs d'emploi qui résident dans le secteur. La proximité avec le public est un élément essentiel de notre action.

Depuis 2021, grâce au financement de la Communauté Urbaine GPSEO dans le cadre de la Politique de la Ville, nous proposons les dispositifs Premières Expériences (décrit précédemment) et chantier d'insertion. En 2022, 5 jeunes ont pu en bénéficier.

Depuis 2021, les services de la commune d'Achères, et en particulier le service scolaire et les crèches, font appel à DEFI Services + pour le remplacement de leur personnel absent, principalement dans les équipes de ménage et de restauration collective. En 2022, cela a représenté 1 057 heures de travail.

En 2021, nous avons mis en place une permanence mensuelle au sein de l'antenne Axel de Cdc Habitat, au cœur du quartier des Fleurs. Cette permanence nous permet d'être au plus proche des habitants de ce quartier et de travailler en réseau avec les autres acteurs effectuant des permanences, notamment l'AFPA.

Au cours de l'été, et comme chaque année, plusieurs jeunes Carriérois ont pu bénéficier du programme Premières Expériences, décrit précédemment, et un Chantier d'Insertion a été proposé à deux jeunes au mois de décembre.

Depuis plusieurs années, la commune de Chanteloup les Vignes met en place des chantiers d'insertion en partenariat avec DEFI Services +. Cela a été une nouvelle fois le cas en 2022 avec 750 heures de chantiers réalisées par 9 bénéficiaires qui ont été par la suite accompagnés par notre association dans leur parcours d'insertion professionnelle.
Le programme Premières Expériences est proposé aux jeunes Chantelouvais depuis des années, il est devenu un incontournable pour les jeunes de la commune.

Vernouillet est un partenaire privilégié de DEFI Services + depuis de nombreuses années. Des chantiers d'insertion sont mis en place, certains financés par la mairie de Vernouillet, d'autres par des financeurs dans le cadre de la Politique de la Ville. En 2022, cela a représenté 557 heures de travail.
DEFI Services + est membre actif de la Plateforme de l'emploi de Vernouillet, un réseau d'acteurs de l'emploi et d'employeurs qui se réunit périodiquement pour développer l'emploi des Vernolitains. La commune organise également des manifestations autour de l'emploi, les Jeudis de l'emploi, auxquels DEFI Services + participe.
En 2022, comme chaque année, le programme Premières Expériences a été proposé aux jeunes Vernolitains.

De plus, de nombreuses communes du secteur font appel à DEFI Services pour des missions ponctuelles ou régulières :

- Ménage
- Restauration collective
- Surveillance scolaire
- Serveurs
- Déménagements
- Espaces verts…

Quelques communes clientes de DEFI Services + :

- Guerville
- Soindres
- Triel sur Seine
- Vert

Formations suivies

Un des objectifs de DEFI Services + est de donner accès à des formations qualifiantes pour développer les compétences et le professionnalisme des demandeurs d'emploi.
En 2022, 46 demandeurs d'emploi ont suivi 686 heures de formation pré qualifiante ou qualifiante, soit une moyenne de 15 heures de formation par demandeur d'emploi formé.

	Nb de salariés en insertion formés	Nb d'heures formation réalisées
Formations pré-qualifiantes (formation ménage, HACCP, comportements professionnels)	41	332
Formations qualifiantes (CACES)	1	35
Formation Français Langue Etrangère / Alphabétisation	10	319

Depuis le mois d'octobre 2022, l'intégralité des demandeurs d'emploi accompagnés suivent une formation de deux heures sur les Comportements et Savoir-faire Professionnels. Cette formation répond aux attentes exprimées par les donneurs d'ordre. Cette formation est dispensée par un Chargé d'Insertion Professionnelle ou un bénévole de l'association.
Depuis mai 2022, tout demandeur d'emploi intervenant en tant qu'agent de propreté suit une formation de deux jours sur les métiers de l'entretien avant toute première prestation. La satisfaction des donneurs d'ordre est depuis bien meilleure. Cette formation est dispensée dans nos locaux par l'institut de formation SF Consulting.
En outre, depuis août 2022, la formation HACCP est obligatoire pour tout demandeur d'emploi intervenant dans la restauration collective. Ces formations sont dispensées par le FLES.
Depuis 2020, nous avons également mis en place des formations de FLE (Français Langue Etrangère) et d'Alphabétisation en interne chez DEFI Services + pour pallier le manque de formations adaptées à notre public et ses besoins. 4 cours d'une durée de 1h30 chacun (2 de FLE et 2 d'alphabétisation) ont lieu dans nos locaux chaque vendredi soir et samedi matin depuis juin 2020. Ces cours sont également ouverts aux salariés des entreprises d'insertion chantelouvaises EBS Le Relais, EBS Espérance et Bativie.

Nous mettons de plus en plus l'accent sur les formations longues certifiantes et diplômantes. Nous pensons qu'il est déterminant que les demandeurs d'emploi identifient le secteur et le métier qui les motivent vraiment afin qu'ils s'épanouissent dans leur quotidien et qu'ils sortent définitivement de la précarité. Nous avons des partenariats avec des nombreux organismes de formation : AFPA, GRETA, AFEC…

L'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi

Le but de toutes nos actions est l'insertion professionnelle. Celle-ci peut prendre deux formes : soit l'entrée en formation qualifiante et diplômante, soit l'obtention d'un emploi plus pérenne dans une structure de l'insertion ou une entreprise ou organisation, privée ou publique.
En 2022, ces « sorties dynamiques », comme les nomme la DDETS, ont représenté 86% des sorties de DEFI Services +, soit 181 personnes insérées dans l'emploi ou la formation.

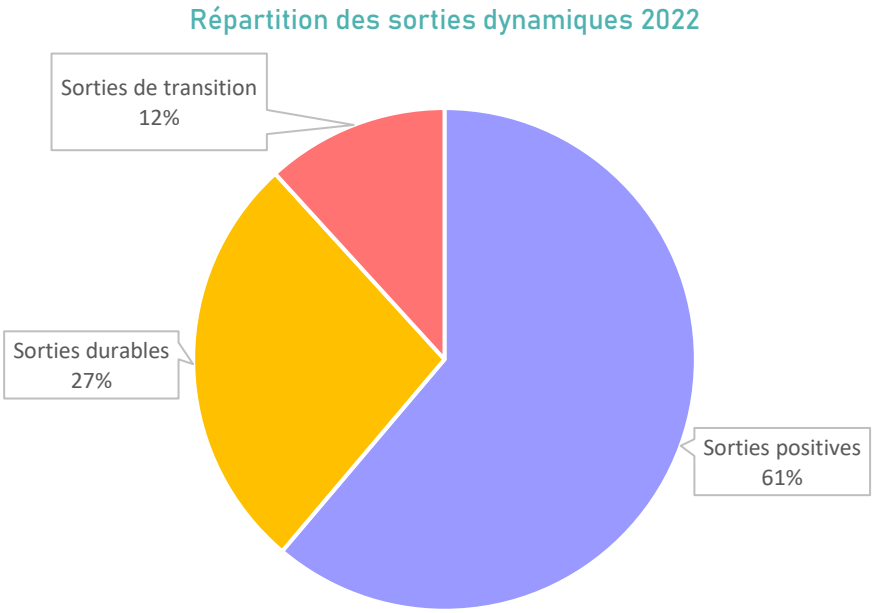

En tant qu'Association Intermédiaire, DEFI Services + est un tremplin dont l'objectif est d'accompagner le maximum de personnes vers une sortie dynamique.
Pour donner un cap, la DDETS a fixé un objectif de 80% de sorties dynamiques, répartis comme suit :

- 31% d'emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois)
- 25% d'emploi de transition (CDD de moins de 6 mois)
- 44% d'autres sorties positives (transfert dans une autre structure d'Insertion par Activité Economique, entrée en formation qualifiante)

Evénements marquants de 2022

Une conjoncture très difficile

Après un excellent premier trimestre, une baisse d'activité d'abord progressive puis brutale a été enregistrée au cours de l'année 2022. La conjoncture économique a poussé certains de nos clients importants (mairie d'Achères, C'Midy) à diminuer fortement leur recours au remplacement de personnel d'une part, et d'autre part d'autres clients majeurs (Espérance, Le Relais), très impactés également par le contexte, ont mis fin à leurs appels à DEFI Services +.
Notre activité a de ce fait fortement baissé et le niveau d'activité de janvier 2023 est en baisse de 47 % par rapport à celui de janvier 2022.
L'équipe de DEFI Services + est pleinement mobilisée pour faire face à cette situation et imaginer de nouvelles solutions pour relancer notre activité. Les résultats sont encourageants mais les nouveaux clients n'ont pas encore généré le niveau d'activité des clients historiques en souffrance.

Mutualisation avec l'association Ami Services Boucles de Seine

Pour faire face à un contexte difficile et développer de nouveaux projets au service de notre mission, DEFI Services + et l'association intermédiaire Ami Services Boucles de Seine, située dans les Boucles de la Seine et basée à Maisons-Laffitte, ont décidé de mutualiser certains postes et coûts à partir du mois de juin 2022.
Ainsi, une cellule commerciale et communication, composée de quatre personnes dont trois alternants, a été recrutée au cours de l'été et elle partage son temps équitablement entre les deux associations. Ces recrutements ont été rendus possibles grâce à cette mutualisation.
De plus, la directrice de DEFI Services + partage également son temps depuis l'été 2022 entre les deux associations, permettant ainsi des projets transverses et un gain de temps sur certains dossiers.
Un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) a été lancé en octobre 2022 pour continuer la réflexion sur les mutualisations possibles entre les deux associations au profit de notre mission d'insertion et des demandeurs d'emploi.

Cellule commerciale

Un nouveau responsable développement a été recruté au cours de l'été, ainsi que deux alternants, pour faire face aux enjeux de la situation actuelle et développer notre présence, principalement auprès des entreprises et des collectivités.
En six mois, près de 800 entreprises du territoire ont été contactées et 16 nouveaux clients institutionnels (entreprises ou associations) ont été enregistrés. Ces efforts sont à poursuivre pour face aux grands enjeux de notre association.

Des chantiers sur la communication

Un alternant chargé de communication, mutualisé avec Ami Services Boucles de Seine, a été recruté pour travailler sur différents chantiers. Nous avons ainsi pu retravailler plusieurs outils, en particulier :
- La pancarte des locaux de DEFI Services + a été refaite pour correspondre à notre offre actuelle
- Une première newsletter à destination de nos clients et prospects a été envoyé en décembre
- Différents outils ont été revus : kakémonos, plaquettes, flyers…

Ces différents travaux contribuent à notre visibilité auprès des clients, prospects et partenaires.
En outre, un effort tout particulier a été porté sur les réseaux sociaux, en particulier LinkedIn, afin d'accroître notre notoriété. Entre 3 et 5 actualités sont postées chaque semaine.

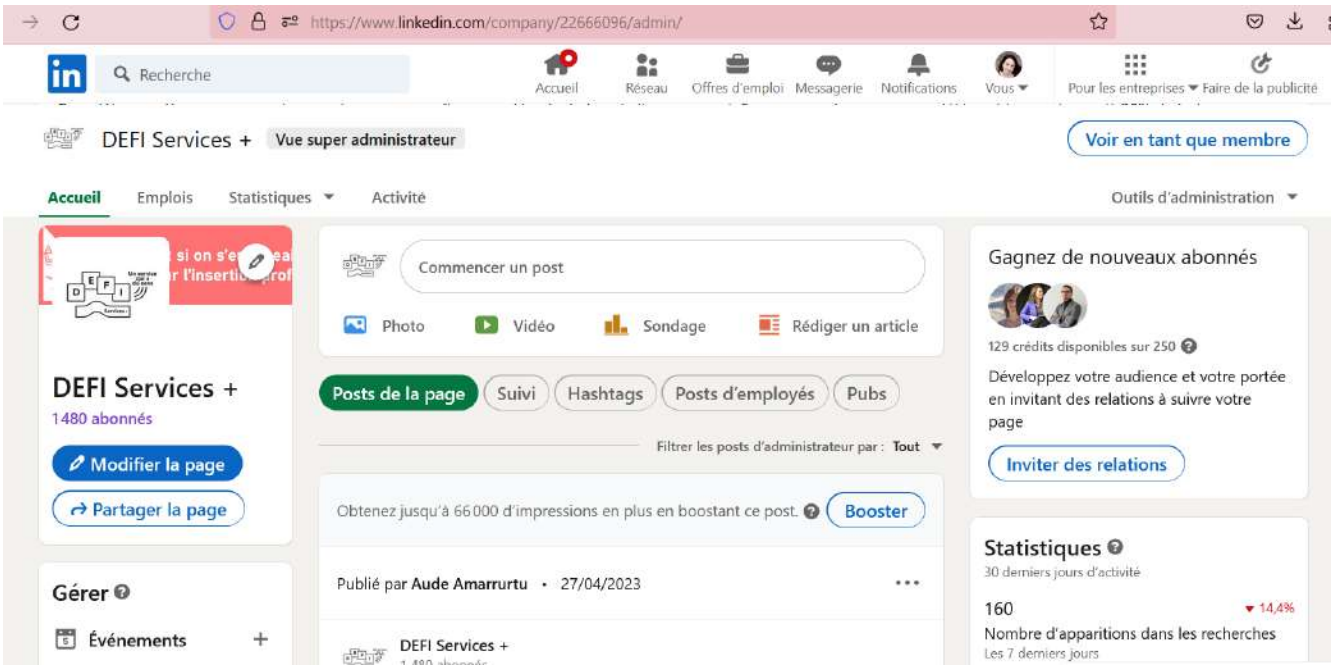

Le JobTruck

Les associations intermédiaires CBL Réagir, Chantiers Yvelines et DEFI Services + se sont associées dans le cadre du projet de l'UNAI A.MO.R (Antenne MObile en zones Rurales) et ont mis en place un camion, baptisé le JobTruck, pour sillonner les Yvelines et aller à la rencontre des demandeurs d'emploi et des employeurs dans les zones rurales. Une chargée de projet dédiée a été recrutée pour piloter ce projet.

Après une phase d'expérimentation et des résultats en demi teinte, nous avons décidé de repositionner ce dispositif sur l'intégralité de notre territoire : zones rurales mais aussi QPV, et plus largement toutes les zones géographiques dans lesquelles nous ne sommes pas encore présents mais où nous avons des missions de travail à proposer. Le JobTruck nous a aussi permis d'aller à la rencontre d'entreprises afin d'identifier de nouveaux prospects.

Les résultats, notamment dans les QPV de Poissy et Mantes la Ville, sont encourageants.

Coordination du PRIJ (Plan Régional d'Insertion de la Jeunesse)

Le PRIJ est un dispositif permettant la collaboration des acteurs de l'emploi et de l'insertion dans les QPV pour optimiser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Pôle Emploi, les Missions Locales, l'Education Nationale, les associations… autant d'acteurs regroupés par la Préfecture au service des jeunes. DEFI Services + est très impliquée dans les PRIJ de Chanteloup les Vignes, Vernouillet et Carrières sous Poissy, notamment en portant les chantiers d'insertion proposés aux jeunes et en leur proposant d'intégrer notre dispositif.

Depuis le mois de novembre 2022, DEFI Services + salarie Daniel Zilli, coordinateur du PRIJ de Chanteloup les Vignes et de Vernouillet, grâce à une subvention versée par la Préfecture des Yvelines, ce qui nous permet d'être encore plus présents dans le PRIJ et plus efficaces dans les solutions proposées aux jeunes.

Des formations plus nombreuses et qualitatives

Grâce à l'aménagement en 2022 de notre grenier en salle de réunion et de formations, nous sommes désormais en capacité d'accueillir des formations et d'en organiser.
Depuis plusieurs années, nous proposons des cours de Français Langue Etrangère et alphabétisation les samedis matins, et grâce à cette salle, depuis septembre 2022 nous en proposons également les vendredis après-midi. Ces cours sont destinés principalement aux demandeurs d'emploi accompagnés par DEFI Services + mais aussi par les entreprises d'insertion du secteur, et notamment Bativie, EBS Le Relais Val de Seine et EBS Espérance.
En 2022, nous avons également mis en place un programme intensif de français à destination des publics allophones. Ces programmes d'un mois et de 69 heures de formation sont dispensés par une association spécialisée, Essivam, et financés par la Préfecture. Trois programmes ont eu lieu en 2022, dont un destiné en priorité au public ukrainien. Une fois ce programme réalisé, les bénéficiaires peuvent intégrer un parcours d'insertion professionnelle au sein de DEFI Services +, ce qui nous permet de continuer à proposer des solutions concrètes à ce public.

Depuis octobre 2022, tout demandeur d'emploi suivi par DEFI Services + doit, préalablement à toute première mission, suivre une formation de deux heures aux Comportements Professionnels. Cette formation sur les savoir-êtres de base, très appréciée des demandeurs d'emploi et des employeurs, nous permet de prévenir des situations qui peuvent être évitées (retard ou absence non justifiés, comportement inadapté…) et constitue également un filtre avant tout démarrage de mission. Cette formation est dispensée par un Chargé d'Insertion Professionnelle ou un bénévole.

En outre, certaines missions ne sont confiées que si le demandeur d'emploi a suivi une formation spécifique. C'est le cas :

- Du ménage et de l'entretien, avec une formation de deux jours réalisées dans nos locaux par une institut de formation partenaire
- De la restauration collective, avec la formation HACCP dispensée par le FLES

La systématisation de ces formations a grandement amélioré la satisfaction de nos clients et la fidélisation de nos demandeurs d'emploi.

Agrément EITI (Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant)

Depuis le 1er octobre 2022, DEFI Services + bénéficie d'un agrément d'EITI pour l'ensemble des Yvelines. Cet agrément nous permet de proposer aux demandeurs d'emploi que nous accompagnons la possibilité de créer leur propre entreprise, s'ils le souhaitent, en partenariat avec l'Adie, association spécialisée sur ce sujet. Ainsi, nos Chargés d'Insertion Professionnelle se chargent de l'accompagnement socio professionnel tandis que l'Adie se charge de la partie technique de la création d'entreprise et l'obtention éventuelle de crédits.
Depuis le début de l'opération, 9 demandeurs d'emploi ont été accompagnés dans ce dispositif.

Offre de préembauche

Nombreuses sont les entreprises qui peinent à recruter. Nous pensons que le rôle de notre association est de permettre de faire le pont entre ces employeurs et les demandeurs d'emploi. Nous avons ainsi mis en place une offre commerciale de préembauche qui nous permet de proposer une période minimale en entreprise, facturée, avant embauche en direct du demandeur d'emploi.
Cette offre fait ses preuves et répond aux besoins des entreprises et du public.

Projets pour 2023

Suite de la mutualisation avec Ami Services Boucles de Seine

Nous poursuivons notre travail de mutualisation avec Ami Services Boucles de Seine pour faire face aux problématiques économiques et mener notre travail d'insertion.
Par ailleurs, une réflexion va être menée au sein du groupe des quatre associations intermédiaires DEFI Services +, Ami Services Boucles de Seine, CBL Réagir et Chantiers Yvelines pour mutualiser certains postes afin d'optimiser nos fonctionnements.

Développement d'un programme d'adhésion

Nous mettons en place un programme d'adhésion à destination des entreprises, associations et collectivités pour créer un réseau autour de notre projet d'insertion professionnelle. Notre objectif est d'alimenter une réelle dynamique autour de DEFI Services +, avec des acteurs impliqués qui souhaitent porter le projet. Plusieurs entreprises ont déjà franchi le pas.

Toujours plus de formations

Pour répondre aux aspirations des demandeurs d'emploi et aux besoins des entreprises, nous souhaitons développer encore plus nos programmes de formation. Nous travaillons en particulier avec les adhérents pour identifier leurs besoins.

Certification qualité

L'UNAI travaille sur la mise à jour d'un référentiel qualité pour les Associations Intermédiaires afin de garantir un niveau de service au sein de nos associations, tant vis-à-vis des clients que vis-à-vis des demandeurs d'emploi. Nous souhaitons nous engager dans cette démarche pour témoigner de la qualité de notre travail.

PARTENAIRES ET SOUTIENS

L'association DEFI Services + travaille en réseau avec de nombreux acteurs : les acteurs de l'emploi (Pôle Emploi, Missions Locales), de l'insertion professionnelle (Entreprises d'Insertion, Ateliers et Chantiers d'Insertion, Associations Intermédiaires, Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion), de la formation professionnelle, les collectivités territoriales (Département, Région, Communes, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale …), les structures sociales (CCAS, centres d'hébergement…), les associations, etc. Notre travail est conçu en partenariat avec tous ceux qui agissent sur le terrain pour l'insertion et l'inclusion.

Certains de nos partenaires nous attribuent des subventions de fonctionnement ou d'investissement.
En 2022, la DDETS verse aux associations intermédiaires une aide au poste de 1 441 € par ETP (Equivalent Temps Plein) réalisé par les demandeurs d'emploi.
ActivitY' verse une subvention aux associations intermédiaires en fonction du nombre de bénéficiaires du RSA insérés dans l'emploi. Cette subvention est plafonnée à 30 000€.
D'autres partenaires nous ont également soutenus en 2022 sur différents projets : les fondations JM Bruneau, BNP Paribas et Crédit Mutuel. La Préfecture a financé les cours de français langue étrangère à hauteur de 39 940 €.
En 20212 les subventions d'exploitation reçues s'élevaient à 129 304 €, soit 10,6% de notre budget global.

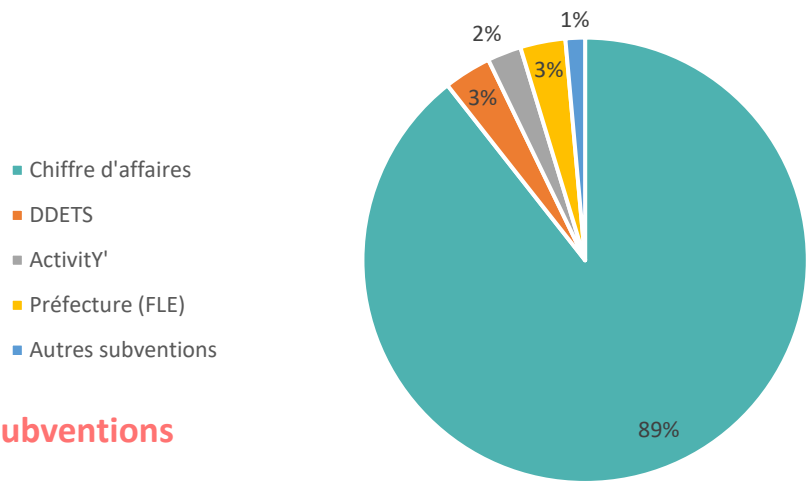

Répartition des subventions

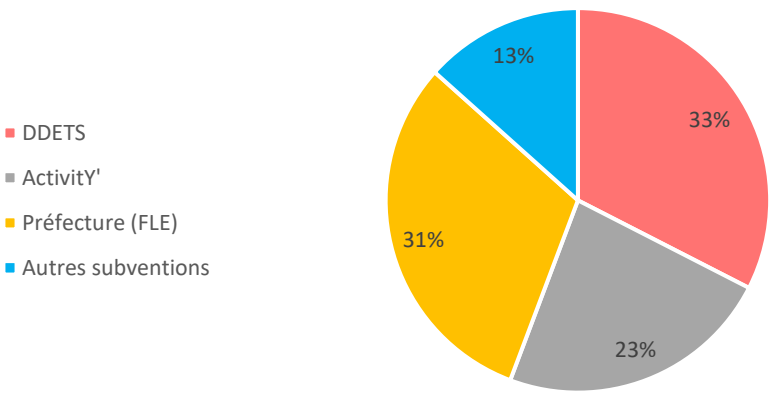

Nous remercions chaleureusement l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien.

DEFI Services + est membre de la Fédération des Acteurs de la Solidarité, de l'UNAI et du PTCE Vivre les Mureaux.

Compte de résultat

	Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	960 076	1 049 285
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	207 605	144 162
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	3 967	796
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	47 140	28 735
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	**1 218 787**	**1 222 978**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	3 556	6 030
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	212 118	189 067
	Impôts, taxes et versements assimilés	44 646	50 810
	Rémunération du personnel	782 962	836 498
	Charges sociales	152 843	148 173
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation auxamortissements et dépréciations	32 454	14 759
	Dotation auxprovisions		
	Autres charges	31 494	5 610
	Total des charges d'exploitation	**1 260 073**	**1 250 947**
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**(41 285)**	**(27 969)**
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérets et produits financiers	1 064	461
Charges financières	Dotation auxamortissements et auxdépréciations		
	Intérets et charges financières	1 257	806
	2 - RESULTAT FINANCIER	**(193)**	**(345)**
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	**(41 478)**	**(28 314)**
	Produits exceptionnels	30 219	53 062
	Charges exceptionnelles	2 356	6 926
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	**27 864**	**46 137**
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	**1 250 071**	**1 276 501**
	TOTAL DES CHARGES	**1 263 685**	**1 258 678**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**(13 614)**	**17 823**
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**PRODUITS**		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Bilan Actif

	Etat exprimé en euros	31/12/2022 Brut	31/12/2022 Amort. et Dépréc.	31/12/2022 Net	31/12/2021 Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 380	2 385	995	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	185 042	98 739	86 303	15 849
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				15 794
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	10 000		10 000	10 000
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	7 376		7 376	8 126
	TOTAL (I)	**205 799**	**101 124**	**104 674**	**49 769**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	181 432	15 000	166 431	367 821
	Autres créances	47 723		47 723	69 431
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	153 049		153 049	141 233
	DISPONIBILITES	269 299		269 299	138 530
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	11 875		11 875	4 053
	TOTAL (II)	**663 377**	**15 000**	**648 377**	**721 067**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**869 176**	**116 124**	**753 051**	**770 837**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			7 376	8 126
	(3) dont à plus d'un an				

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'orgnisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
Fonds associatifs	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	471 916	454 093
	Résultat de l'exercice	**(13 614)**	**17 823**
	Total des fonds propres	**458 302**	**471 916**
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	27 098	28 910
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	**27 098**	**28 910**
	Total des fonds associatifs	**485 400**	**500 826**
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	132 417	141 961
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 183
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 793	27 608
	Dettes fiscales et sociales	86 941	50 786
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		15 794
	Autres dettes	1 112	5 513
	Produits constatés d'avance	4 388	25 165
	Total des dettes	**267 651**	**270 010**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**753 051**	**770 837**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(13 614,03)	17 822,97
(1) Dont à moins d'un an	205 722	181 841
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

ENGAGEMENTS DONNES

Merci de votre engagement en faveur de l'insertion professionnelle !

DEFI Services+